

Le Premier Ministre

Paris, le 15 JUIN 2018

Monsieur le Député,

Vous m'avez fait part de votre proposition concernant l'implantation de la future unité du Régiment du service militaire adapté (RSMA) de Nouvelle-Calédonie, dont vous suggérez qu'elle soit effectuée à Bourail dans les locaux de l'Établissement de formation professionnelle des adultes (EFPA).

Lors de mon déplacement en Nouvelle-Calédonie en décembre dernier, comme vous le relevez, j'ai annoncé l'augmentation de l'effectif du RSMA de votre territoire. Ce régiment apporte en effet à la jeunesse calédonienne un accompagnement et une formation dont chacun relève la qualité.

Cette orientation a été prise en compte dans les travaux conduits par le commandement du Service militaire adapté. Leur objectif est de définir l'implantation la plus pertinente pour accueillir les effectifs supplémentaires que j'ai annoncés lors de mon déplacement en Nouvelle-Calédonie en décembre dernier. Votre suggestion me semble particulièrement intéressante et susceptible d'accélérer la concrétisation de cette nouvelle unité.

J'en saisis Madame Annick Girardin, Ministre des Outre-mer. L'Etat fera connaître l'orientation retenue dans le cadre des conclusions des Assises des Outre-mer auxquelles la Nouvelle-Calédonie a bien voulu prendre part.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Édouard PHILIPPE

Monsieur Philippe GOMÈS
Député de la Nouvelle-Calédonie
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP